

TOURVILLE magazine

N°93 - NOV / DEC 2020

L'information municipale de Tourville-la-Rivière



© Christian Pujol

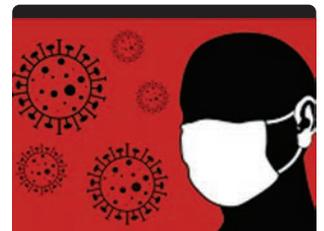
DOSSIER :
Agnès Cercel, nouvelle Maire,
présente ses priorités.



**TOURVILLE REND
HOMMAGE À
SAMUEL PATY**
P 10



**PARC-EN-SEINE : UN
CHANTIER XXL**
P 13



**TOUT CE QU'IL FAUT
SAVOIR SUR LE
CONFINEMENT ;**
P 16

EN BREF

Sous réserves des évolutions sanitaires, les événements ou manifestations annoncés sont susceptibles d'être reportés

Commune de
Tourville-la-Rivière
Tarifs et quotients
2021

FAITES CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Le quotient familial permet de déterminer le tarif qui vous sera appliqué tout au long de l'année 2021 si vos enfants fréquentent la Ribambelle, le restaurant scolaire, AnimaJeunes ou les centres de vacances.

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour faire établir le calcul, au-delà, le tarif maximum vous sera appliqué.



LES VACANCES DE NOËL À LA RIBAMBELLE...

Les inscriptions à la Ribambelle commenceront le 2 novembre pour les tourvillais.

Les extérieurs à la commune pourront inscrire leurs enfants à partir du vendredi 4 décembre.

Les inscriptions se clôtureront le 11 décembre.



...ET À ANIMAJEUNES

La structure d'accueil des jeunes de 11 à 17 ans sera ouverte pendant les vacances de Noël, sauf les lundis 24 et 31 décembre.

Vous avez 16 ou 17 ans ? Participez aux chantiers jeunes !

CITOYENNETÉ La Municipalité offre aux jeunes tourvillais la possibilité de travailler 28H au sein d'un service municipal par le biais du dispositif "Chantiers Jeunes".

Pour les jeunes de 16 ou 17 ans qui souhaitent participer aux chantiers jeunes en 2021, inscrivez-vous auprès du service Enfance-Jeunesse-Education du 4 janvier au 26 février 2021 (il n'y aura pas d'inscription au-delà de cette date). Attention, seront prioritaires les jeunes qui auront 16 ans en 2021. Les jeunes travailleront, selon leur choix, sur l'une des quatre périodes de vacances (avril, juillet, août ou octobre). Ils seront informés courant mars par courrier de la période retenue et seront convoqués à une réunion pendant laquelle ils prendront connaissance du service d'affectation ainsi que des horaires.

Pour la constitution du dossier, il leur sera demandé :

- Pièce d'identité du jeune
- R.I.B. au nom du jeune.
- Attestation de droit CPAM

Ce dispositif est exclusivement réservé aux tourvillais.

Inscriptions du 4 janvier au 26 février 2021.

Renseignements auprès du service Enfance-Jeunesse-Education au 02 32 96 00 21

PARENTS D'ÉLÈVES, ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS



Et les parents d'élèves élus sont...

177 parents d'élèves du groupe scolaire Louis Aragon ont voté par correspondance pour leurs représentants aux Conseils d'écoles.

Au nom de la liste « La Ronde des enfants », ont été élus **titulaires** :
Mélanie Aubé, Matthieu Charquet, Angélique Colas, Guillaume

Durand, Mélissa Durand, Céline Hamard, Sonia Mesrahi et Julie Rocheteau. **Suppléants** : Stéphanie Bunel, Dorothee Charles, Amélie Chevathian, France Cousin, Anne-Sophie Lenormand, Laura Pirson, Emilie Sourisseau et Florian Delean

Les pirates ont pris l'abordage de la Fête du jeu !

Les 23 et 24 octobre avait lieu la traditionnelle Fête du Jeu à la salle des sports Menant-Oden.
Retour en photos sur cet évènement :



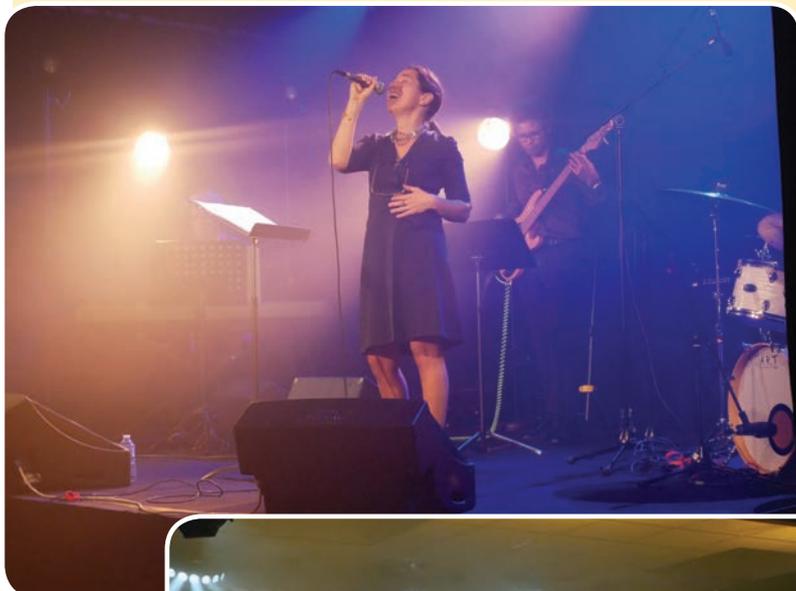
Semaine anti-gaspi

Dans le cadre de la Semaine de sensibilisation au gaspillage alimentaire et à l'éco-consommation, plusieurs activités et actions seront mises en place au restaurant scolaire, du 16 au 20 novembre.



OCTOBRE

Le temps de quelques mois, la vie culturelle tourvillaise a



en fêTe!

pu reprendre. Retour en images sur quelques temps forts



SPECIAL TEMPS A HISTOIRES - IGLOODOUX

par la Cie du Rouge-Gorge

Librement inspirée de la genèse du monde et des mythes de création telle qu'elle est racontée chez les Inuits, les enfants sont allongés, ils voyagent dans leurs imaginaires, bercés par des rythmes doux et amples.

Deux montreurs d'ombre sont au cœur du dispositif, ils projettent sur un écran plafonnier des ombres colorées sans cesse renouvelées.

Mercredi 9 décembre

10h - 11h - 14h - 15h30 - médiathèque

Réservation obligatoire mairie

02 32 96 00 20 / 06 78 43 60 04

ou médiathèque 02 35 81 96 99.

**Sieste musicale en ombres
à partir de 1 an - durée 30 mn**



EXPOSITION KARINE LEMOINE

Karine Lemoine travaille surtout le portrait et le croquis de nu, variant supports et techniques. Elle peint donc des portraits expressionnistes et des nus sans détails corporels, esquissés tout en douceur et possède cependant une solide personnalité aux gestes sûrs et enlevés. Sa douceur et sa délicatesse contrastent d'ailleurs fortement avec l'énergie qui émane de sa peinture.

Du 18 janvier au 31 janvier

Salle des Actes

aux horaires d'ouverture de la mairie

Entrée libre

Ouverture exceptionnelle

dimanche 24 janvier de 14h à 17h

Vernissage

vendredi 15 janvier à 18h30

Noël Levillain, Maire de Tourville-la-Rivière s'était engagé depuis longtemps à démissionner de ses fonctions à l'automne 2020. Voilà chose faite.

Réuni en séance le 15 octobre, le Conseil Municipal a élu Agnès Cercel maire. Le 17 octobre, à la salle des sports, Noël Levillain remettait officiellement l'écharpe d'édile à celle qui est la première femme maire de la commune.

Nous l'avons rencontrée.

Comme vous en aviez pris l'engagement durant votre campagne, depuis le 15 octobre, vous êtes officiellement Maire de Tourville-la-Rivière. Comment envisagez-vous ce début de nouveau mandat ?

Je suis confiante, car entourée d'une équipe municipale riche de sa diversité et motivée pour servir les tourvillais. Dès les prochaines semaines, accompagnée de ma Première Adjointe, Muriel Geslin et des élus de secteur, je viendrai à la rencontre des habitants dans leurs quartiers pour que nous échangions en toute simplicité, et que leurs remarques nourrissent nos projets. Je ferai de ces rendez-vous de proximité des rendez-vous réguliers.

Lors de votre élection par le Conseil Municipal, vous avez évoqué la fidélité à vos priorités de mandats. Quelles sont-elles ?

Elles sont nombreuses. Guidée par les mêmes valeurs que mon prédécesseur, j'entends bien structurer l'offre de maintien à domicile de nos aînés, développer une politique d'activités physiques



pour tous, améliorer l'offre de transports, affirmer et innover notre action culturelle... et tout cela en contenant la fiscalité des ménages. C'est un vaste chantier qui s'offre à nous.

En parlant de chantiers, quelques-uns et non des moindres seront livrés durant ce mandat, que ce soit celui de Parc-en-Seine ou du Bois-Bocquet. Ceux-ci contribuent au nouveau visage de notre ville, mais aussi à une nouvelle gestion d'une ville avec de nouveaux quartiers et de nouvelles activités. Comment abordez-vous ce tournant ?

Au-delà de ces deux projets spécifiques, j'entends bien

rester fidèle à ce qui a permis que Tourville soit une commune dynamique. Sur le plan économique d'abord, car il ne saurait y avoir de services publics efficaces sans volontarisme économique. C'est ainsi que je souhaite intensifier nos relations avec les acteurs du développement économique de notre territoire. Parc-en-Seine est un exemple de diversification d'activité et de création d'un nouveau bassin d'emplois.

Au moment où on est en droit de s'interroger sur le concept des enseignes telles qu'on les connaît aujourd'hui, je souhaite que nous formalisions la création d'un club d'entreprises auquel je porterai une attention très personnelle.



La future zone d'activité Parc-en-Seine et ses aménagements paysagers de 300 arbres

Le Bois-Bocquet vient effectivement redessiner les contours de notre voirie. Un nouveau quartier implique de nouvelles dessertes, de nouvelles voiries. En ce sens, nous allons engager un certain nombre d'aménagements dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissements.

Ce plan pluriannuel d'investissement (PPI) concerne la voirie, gérée par la Métropole sur la base des exigences municipales. Quels seront les prochains aménagements ?

Le pôle de proximité de la Métropole travaille actuellement son PPI voirie. J'ai cru ressentir une certaine prudence de ses services quant à l'avenir de ces investissements. Il n'empêche que notre municipalité s'est engagée de façon raisonnable sur certains d'entre eux liés à l'effacement des réseaux sur le hameau de Bédanne ou la rénovation de la rue Gustave Flaubert initialement associée à celle de la rue Danielle Casanova. Toute une série de travaux qui devront voir le jour sur ce mandat.

J'ajouterais que la sécurité routière est aussi une préoc-

cupation de nos concitoyens. En aidant financièrement la Métropole dans une opération pilote, je souhaite que l'on expérimente les feux dits intelligents sur certains axes

Tout cela a un coût pour la ville, donc pour les services publics...

Grâce à son développement économique, la commune peut compter en partie sur elle-même pour financer ses politiques publiques. Tourville connaît ainsi une situation particulière en ne comptant que 2500 habitants mais en ayant le budget d'une ville de 7000 habitants. Cela tient aussi à une très bonne gestion de mes prédécesseurs mais aussi des services municipaux eux-mêmes.

Au moment où notre pays connaît une dégradation de la qualité des services publics d'Etat, les communes deviennent plus que jamais l'amortisseur social des crises successives.

Qu'ils soient sur le plan éducatif, social, culturel ou sportif, ils n'en sont que plus nécessaires.

Dans la période de troubles sanitaires et sociaux que nous vivons, les services publics locaux se sont confirmés être le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas, pour citer Jean Jaurès.

C'est pour cela que je garderai pour cap la protection et le développement de ces services de proximité rendus à la population.



Le futur EHPAD des Jonquilles

Drive à la médiathèque

Avec le reconfinement, la médiathèque est, à nouveau, fermée, mais vous pouvez continuer à nous emprunter des documents comme avant !

Pour cela, comme en mai dernier, la ville propose à tous les usagers de venir chercher vos prêts en drive devant la médiathèque.

Pour les habitants de Tourville, l'équipe de la médiathèque organise aussi du portage à domicile.



Retour du

Drive et Portage à domicile à la

Médiathèque Pierre Perret

réservez vos documents

à mediatheque@tourville-la-riviere.fr au 02 35 81 96 99 sur : <https://www.rmte.fr>



La première chose est de réserver ce que vous voulez :

- par téléphone au 02 35 81 96 99
- par mail à mediatheque@tourville-la-riviere.fr
- ou sur le site RMTE

Pour connaître le fonds de documents, connectez-vous sur le site : <https://www.rmte.fr>

- 1 - Se connecter à "mon compte"
- 2 - Cliquer sur "catalogue" (barre bleue)
- 3 - A gauche "affiner ma recherche" choisir BM Tourville
- 4 - Puis "types de documents" (ex. texte)
- 5 - Puis "genre" (romans, documentaires, jeunesse, biographie, etc.), vous pouvez encore affiner votre recherche si vous le souhaitez !
- 6 - Une fois choisi, cliquer sur "réserver" (en dessous du livre ou autre support choisi) et taper BM Tourville

Si toutefois vous avez perdu vos identifiants, vous pouvez appeler la médiathèque pour en générer de nouveaux ou voir le fonds sans connexion. Il vous suffira de noter les références.

Une fois les documents choisis ou réservés, rendez-vous devant la médiathèque pour le drive.

Il aura lieu les mardi, mercredi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 17h45 et samedi matin de 10h à 12h45.

Il est aussi **impératif** de prendre rendez-vous pour définir un créneau horaire, soit :

- par téléphone au 02 35 81 96 99
- par mail à mediatheque@tourville-la-riviere.fr (noter un n° de téléphone pour être rappelé)

Pour les habitants de Tourville, une fois les documents choisis ou réservés, vous pouvez bénéficier du portage à domicile

Il se fera les mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin entre 10h et 11h30.

Il est impératif de prendre rendez-vous.

Hommage républicain à Samuel Paty

Le 16 octobre, à Conflans-Saint-Honorine, Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, était assassiné par un fanatique pour avoir montré des caricatures en classe.

Agnès Cercel évoque un "attentat dramatique qui touche notre République en son essence même : la liberté et l'instruction publique, en somme, ce qui crée du commun, là où ceux qui ont donné la mort à ce professeur veulent nous diviser".

Le 21 octobre, à l'invitation du Conseil Municipal, la population se rassemblait pour un émouvant hommage au professeur dans la cour de l'école Louis-Aragon.



Un poème du chanteur Gauvain Sers fût lu par la Maire à cette occasion :

Parait qu'on s'habitue
Aux larmes de la nation
Ce matin, j'me suis tu
Sous l'coup de l'émotion

Parait qu'on s'habitue
Quand l'infâme est légion
Tous ces hommes abattus
Pour les traits d'un crayon

Parait qu'on s'habitue
À défendre à tout prix
Les 3 mots qu'on a lus
Aux frontons des mairies

Parait qu'on s'habitue
Quand on manque de savoir
Par chance, on a tous eu
Un professeur d'Histoire

Parait qu'on s'habitue
À la pire barbarie
Mais jamais j'n'y ai cru
Et pas plus aujourd'hui

Parait qu'on s'habitue
Aux horreurs qu'on vit là
Mais l'innocent qu'on tue
Je ne m'habitue pas



Le mot de la maire

Le 15 octobre, le Conseil Municipal m'a élu Maire de notre Tourville, et je remercie l'ensemble des conseillers pour la confiance dont ils m'ont ainsi témoignée.

Cette confiance m'honore autant qu'elle m'oblige. Devenir l'édile de notre commune dans le contexte sanitaire et social que nous connaissons est une double responsabilité : celle de créer et recréer du commun tout en protégeant chacun de nos concitoyens.

Au moment où je vous écris ces mots, nous sommes re-confinés, pour une durée minimale d'un mois. Si cette mesure est difficile pour nombre d'entre nous, notamment les personnes seules ou en situation de précarité, il nous faudra la respecter, pour la santé de tou.te.s. Ce numéro du Tourville Magazine revient sur la mobilisation de nos services

municipaux en cette période.

Alors que tous les foyers de la commune ont déjà pu bénéficier de masques offerts par la municipalité, j'ai décidé de doter chaque élève de l'école élémentaire de 2 masques adaptés. Ceux-ci seront distribués dans les prochains jours.

Si l'heure n'est pas à la polémique, j'ai tout de même souhaité m'associer à l'initiative de 80 maires de notre département demandant au Président de la République de réviser sa position sur l'ouverture des commerces dans nos centres-villes, bourgs et villages afin de préserver ces commerces de proximité auxquels nous tenons et leurs emplois. Le sentiment d'injustice est réel pour nombre d'entre eux qui avaient mis en place des protocoles sanitaires stricts et leurs clients. Ce nouveau confinement ne doit



pas permettre aux grandes plateformes de distribution en ligne de vider notre centre-bourg.

Aussi, si je suis inquiète pour nos artisans, pour les acteurs de la vie associative, sportive et culturelle de notre territoire, qu'ils sachent que la municipalité saura les accompagner.

Beaucoup de travail m'attend donc dans cette nouvelle responsabilité qui est la mienne. Vous pourrez compter sur moi. Prenez soin de vous.

Agnès Cercel



Vous êtes conviés à la Nuit de la Lecture, qui aura lieu **le samedi 16 janvier 2021**.

Pour cette occasion la médiathèque Pierre Perret vous ouvrira ses portes.

Pour lire ? Certes. Mais aussi pour vous proposer deux événements qui vont plongeront chacun dans un univers littéraire.

Vous pourrez vous retrouver enfermés dans un laboratoire secret, où vous devrez trouver l'antidote pour contrecarrer les plans d'un savant fou...

Dans cet Escape Game, saurez-vous résoudre les énigmes, être observateurs et parvenir à sauver le monde en moins d'une heure ?

Ou bien vous serez embarqués dans une croisière sur le Nil en 1937, à bord du Sobek, magnifique bateau de villégiature.

Croyez-vous que vous en profiterez pour prendre du bon temps ? Que nenni, car un horrible meurtre y sera commis et vous serez autant enquêteur que suspect...

Aurez-vous la réflexion et la logique nécessaires pour résoudre cette Murder Party ?

Les sessions auront lieu à des horaires précis :

- * **Escape Game** : à 19h et 20h45. Groupes de 10 personnes maximum par session. A partir de 9 ans.
- * **Murder Party** : à 17h, 19h et 20h45. Groupes de 8 personnes par session. A partir de 14 ans.

Si vous souhaitez participer à l'une ou l'autre de ces activités, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de la médiathèque au 02 35 81 96 99

ALTR Karate club

Vendredi 11 et samedi 12 septembre 2020, l'ALTR Karate club a eu l'honneur de recevoir Jean-Pierre Lavorato, 9ème Dan de Karate et expert fédéral. L'un des plus haut gradés français, champion d'Europe et de France dans sa jeunesse et incontestablement un maître du Karate-Do d'une dimension internationale, avec des stages organisés partout en France mais également dans des pays étrangers, tout au long de l'année, suivi par beaucoup de pratiquant.

Quel plaisir pour nos sportifs que de retrouver le chemin des dojos avec comme toujours un travail de qualité proposé par Sensei Lavorato.



Association Citoyenneté, Civisme et Partage



Mercredi 21 octobre 2020, grâce à l'association Citoyenneté, Civisme et Partage, 48 jeunes, anciens combattants, éducateurs et accompagnateurs ont participé à la **14^{ème} sortie intergénérationnelle, à Veulettes-sur-Mer**, autour de la découverte du sentier des différents bunkers visibles ainsi que d'anciennes tranchées visibles, mais aussi de la citoyenneté et de la paix.



Chantier Parc-en-Seine

Vendredi 30 octobre, aux côtés du 1^{er} Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie, Agnès Cercel organisait une visite d'étape du chantier de Parc-en-Seine.

Avec une première ouverture d'enseigne en novembre 2020, Parc-en-Seine sera consacré à la **santé** avec :

- Une pharmacie drive
- Un cabinet d'ophtalmologie avec 4 à 6 praticiens
- Des sociétés d'appareils auditifs et d'optique
- Un magasin destiné aux professionnels de la coiffure
- Une clinique vétérinaire

Aux **loisirs** :

- Une salle de sport
- Un bowling
- Un karting électrique
- Un espace trampoline

Et à la **restauration** !



Système d'alertes municipales

Depuis plusieurs années, la Mairie de Tourville-la-Rivière s'est doté d'un système d'alerte permettant d'avertir les habitants par appels téléphoniques ou SMS en cas de crises météorologiques où d'événements impactant la vie de la commune.

Les tourvillais dont le numéro de téléphone n'est pas référencé dans l'annuaire et qui souhaitent être contactés par ce système d'alerte peuvent envoyer leurs coordonnées (Prénom / Nom, Adresse, Numéro à joindre) par mail à cabinet@tourville-la-riviere.fr



Conseil Consultatif des Seniors

Les membres du Conseil Consultatif des Seniors doivent être renouvelés au 01 janvier 2021.

Les élections auront lieu mi-décembre 2020, dans le hall de la mairie du lundi 7 décembre 2020 au jeudi 10 décembre 2020 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00. Le dépouillement se fera le vendredi 11 décembre 2020 à 15h00 dans la salle des actes de la mairie.

Notre Conseil Consultatif des Seniors a été créé en 2015.

Ce conseil consultatif (CCS) est une instance de réflexion, de concertation, d'échanges, de consultation et de propositions dans tous les domaines touchant à l'amélioration de la qualité de la vie au sein de la commune. Il facilite l'intégration et la participation des seniors et permet ainsi aux retraités d'être acteurs à la vie communale. Il fait des propositions pour améliorer les relations intergénérationnelles et les liens de solidarité.

Il permet aux élus municipaux de mieux connaître les souhaits, les demandes, les avis de cette partie importante de la population que le conseil représente.

Il n'est pas un organe de décisions, celles-ci revenant au Conseil municipal.



Son intervention peut s'effectuer sur l'initiative du Conseil municipal qui le consulte pour avis sur certains dossiers. Il peut se saisir lui-même de thématiques sur lesquelles il donnera son avis et/ou émettra des propositions.

Le mandat des membres élus est d'une durée de deux ans, renouvelable. Les membres sortants peuvent représenter leur candidature.

Il est composé de 23 membres au maximum, élus par les Séniors de 63 ans et plus, résidant à Tourville la Rivière.



Distribution des colis de Noël

Cette année, la distribution se fera au domicile par Madame la Maire, Agnès Cercel et un élu, pendant la semaine du lundi 7 décembre 2020 au vendredi 11 décembre 2020.

Un courrier sera envoyé aux seniors de 63 ans et plus.

REMERCIEMENTS

Par courrier, par mail, par SMS ou de vive voix, vous m'avez adressé des messages chaleureux, émouvants.

Votre présence à la cérémonie de remise d'écharpe m'a également énormément touché. Je vous remercie du fond du cœur pour ces témoignages et cadeaux qui les ont souvent accompagnés.

Avant de revenir vers vous plus individuellement, je voulais profiter de la parution de notre magazine pour vous redire ma gratitude et la fierté que j'ai éprouvé à vous servir.

Avec Agnès, vous avez la Maire qu'il vous faut, proche de vous comme j'ai pu l'avoir été.

Tourville va donc pouvoir ouvrir un nouveau chapitre de son récit. J'y suis et resterai attentif, avec le recul que j'ai souhaité prendre, mais en grande complicité avec Agnès et son équipe.



Noël Levillain
Conseiller Municipal

En raison du confinement mis en place sur tout le territoire, la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre aura lieu sans public. Madame la Maire honorera le devoir de mémoire au nom de la Commune, aux côtés d'anciens combattants.



ETAT CIVIL

• **NAISSANCES**

Jules PÉRIER, né le 12 septembre à St Aubin lès Elbeuf

Mia FOURNIER le 24 septembre à Rouen

• **MARIAGE**

André CIVIT et Valérie MAUDUIT, le 19 septembre

• **DÉCÈS**

Rolande BODIN veuve DUBOIS, le 4 septembre

Gisèle CORNU veuve VERNEUIL le 10 septembre

Thérèse LEGRAND veuve CHATRAIN, le 7 septembre

François LEHEU veuve HOMO, le 11 septembre

Claude BURETTE, le 19 septembre

Liliane MARTIN veuve DESFOSES, le 20 septembre

Jacqueline LUCAS veuve LECOMTE, le 2 octobre

Jeanne D'ALMEIDA VALENTE veuve BRENNETOT, le 4 octobre

Liliane DEVERRE veuve JOLY, le 4 octobre

Jacqueline DEBAS veuve CHAUVET, le 8 octobre

Jacqueline DURAND veuve MEUNIER, le 5 octobre

Marguerite HAMEL veuve LUCAS, le 15 octobre

Florence BRÉANT veuve LAVARDE, le 17 octobre

Eliane HUET veuve GOSSELIN, le 22 octobre

Roger GENDROT, le 22 octobre

Odette LEBRET veuve PAROT, le 22 octobre

Willy PYGACHE, le 23 octobre

Roland DROUIN, le 30 octobre

Directrice de la publication : Agnès Cercel
mairie@tourville-la-riviere.fr - www.tourville-la-riviere.fr
Conception : Imprimerie Delâtre et fils - Caudebec les Elbeuf

Confinement : tout ce qu'il faut savoir

Le 28 octobre 2020, le président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire en établissant un confinement du 30 octobre au 1^{er} décembre minimum.



Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et sur attestation uniquement pour :

- Les déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou les universités (ou établissements d'enseignement supérieur) pour les étudiants ou les centres de formation pour adultes et les déplacements professionnels ne pouvant être différés
- Les déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr) et les livraisons à domicile;
- Les consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés et l'achat de médicaments ;
- Les déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants ;
- Les déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant ;
- Les déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie ;
- Les convocations judiciaires ou administratives et rendez-vous dans un service public ;
- La participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Des attestations individuelles de déplacement sont disponibles à l'accueil de la mairie, et sur www.tourville-la-riviere.fr

Durant cette période, les accueils municipaux fonctionneront normalement, aux horaires habituels. Les salles des fêtes et équipements municipaux sont fermés pour la période donnée. Les activités foot en salle, du local jeunes et du RAM sont également arrêtées.

Les élèves sont accueillis en classe entière à l'école. La restauration scolaire et les activités périscolaires sont maintenues. Un non-brassage des classes est assuré.

Ces informations seront actualisées sur www.tourville-la-riviere.fr